

L'acharnement administratif appliqué sans discernement au seul motif de "respecter le code de l'environnement" à propos de la "continuité écologique" crée souvent des problèmes encore non résolus, ignorés... qui n'intéressent pas grand monde, pour peu que le salon du patrimoine puisse continuer à exister et que les pêcheurs puissent encore pêcher.

### **Histoire récente, quelque part en France**

Un propriétaire de moulin se démène comme un beau diable pour continuer à faire vivre une petite minoterie très ancienne, employant 9 salariés.

Il fabrique du pain bio qu'il vend, seul, sur les marchés. Il se voit mis en demeure, en plus des fardeaux quotidiens qu'il assume sans sourciller, de "*favoriser la continuité écologique*".

Il doit en effet légalement respecter depuis le 30/12/2006, les prescriptions de l'art L.214-17 du Code de l'environnement pour son seuil situé sur un tout petit cours d'eau (module interannuel 1100 l/s) classé en liste 1 (réservoir biologique) bien que son état chimique soit très mauvais et que les conditions hydrauliques très particulières rendent dérisoires voire inapplicables les articles du dit code.

### **Les coûts**

Un bureau d'étude lui présente un devis de 5 640 € uniquement pour l'étude du débit réservé. (note OCE 2015 : 1100l/s x 10%...résultat contre paiement de la facture de 5640€)

Un autre bureau d'étude a chiffré les travaux, soit :

- 350 460 € pour un bras de contournement,

ou

- 311 040 € pour une passe à poissons.

Rien de moins pour des esprits cartésiens.

### **Accessoirement**

Une étude IRSTEA-ONEMA, récemment publiée dans une revue à comité de lecture, démontre que l'impact des seuils en rivière sur la faune et la flore aquatique est relativement peu importante.

### **Sur le fond**

- la mise en conformité, au titre de la LEMA 2006, dépasse la valeur vénale du bien foncier. De quoi légitimement invoquer la "charge spéciale exorbitante" ?

- la mort de cette entreprise en zone rurale est programmée.

Encore bien plus accessoirement, semble-t-il, d'autres enjeux sont tout simplement ignorés : la préservation du patrimoine, la dynamisation des territoires ruraux, les circuits courts, un hypothétique lien social, la sécurité alimentaire, l'emploi...des balivernes?